|  |
| --- |
| **Exemple de fiche métier ENSEIGNANT(E) DE GOLF****Quelles précautions prendre lors de la reprise du travail pour lutter contre la propagation du Covid 19 ?** |
| **Risques de transmission** | * **Quand vous êtes touché(e) par un postillon ou une gouttelette contaminée**
* **Quand vous portez vos mains ou un objet contaminé au visage (mains non lavées, surfaces contaminées telles que objets, cartons ou poignées ; le virus peut survivre de quelques heures à quelques jours**
* **Quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez, si vous avez les mains sales ou que vous partagez des aliments, des bouteilles ou verres ou tasses avec d’autres**
* **Lors d’un contact de la main vers la bouche, le risque est très important**
 |
|  | **3 phases essentielles dans toutes les actions** |
| **Préparer** | Le 1er jour d’ouverture du site Participer à la réunion d’information animée par la Direction : contraintes et bonnes conduites à tenir face aux membres ou aux clients et entre collègues.Prendre connaissance et respecter les nouveaux horaires et plannings de travail.Prendre connaissance de la conduite à tenir sur les parcours (application des nouvelles normes).  |
| **Réaliser** | En préambule : principes généraux1. Respecter ses horaires de travail et ses temps de pause.
2. Respecter les horaires décalés établis par la direction s’il y a lieu.
3. Respecter les règles de distanciation sociale et les gestes barrières (ne pas serrer les mains, rester à deux mètres de distance des clients, des membres et de ses collègues, éternuer dans son coude, se laver les mains régulièrement, utiliser du gel hydroalcoolique et porter des gants jetables et un masque).
4. Avoir toujours avec soi un petit flacon de gel hydroalcoolique pour se désinfecter les mains en cas de contact par mégarde ou transmission d’objet.

Lors de la prise de poste1. Se laver les mains avec du savon ou avec du gel hydroalcoolique dès son arrivée.
2. Participer à la réorganisation de l’espace de travail notamment le practice pour les enseignants
3. Prévoir le marquage au sol, le sens de déambulation, la fermeture de certains accès.
4. Prévoir la suppression de tapis si nécessaire (1 sur 2 afin de garantir un espace suffisant entre 2 joueurs, soit 2 m) de distance.
5. Organiser la circulation autour du distributeur de balles pour éviter toute proximité.
6. Matérialiser au sol un sens de circulation pour accéder et quitter le tapis de practice.
7. Supprimer la mise à disposition de seau à usage collectif.
8. Encourager l’achat de son propre seau, comme geste barrière et ainsi disposer de son matériel comme pour un chariot. Dans le cas de location, un dispositif de nettoyage sera mis en place et assuré par le club ou le joueur selon les dispositions internes mises en place dans le club.
9. Les balles sont prises prioritairement avec des cartes individuelles prépayées. Il sera possible dans certains golfs d’acheter des jetons désinfectés à l’accueil.
10. Les joueurs doivent ramener leurs sceaux de balles dans un espace dédié pour être nettoyés et désinfectés.
11. Recommandation : pas de location de chariot. Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel.
12. En cas de location de chariot, le club doit avoir prévu une procédure de désinfection systématique des chariots loués
13. Vérifier la bonne mise en place de la signalétique (parcours salariés, élèves et stagiaires et parcours clients ou membres).

En cours de journée :1. Appliquer la procédure d’accueil des élèves de l’enseignement selon le type de cours (individuels ou qui peuvent être délivrés à différentes personnes dans une limite maximale de joueurs à définir et selon les règles nationales propres à la discipline golf et l’évolution du contexte sanitaire local ainsi que les règles internes de reprise de l’activité.
2. Port du masque obligatoire pour les enseignants en contact avec des clients, des élèves ou stagiaires en respectant les règles d’utilisation.
3. Dans le cas où l’enseignant n’a pas de box, définir un espace dédié pour l’accueil de ses élèves.
4. Rappeler aux élèves, stagiaires, parents et clients les nouvelles procédures et règles sanitaires applicables au sein du golf et plus particulièrement pendant les cours.
5. Respecter les distances de sécurité : ne jamais être à moins de 2 mètres de son ou ses élèves, ne jamais le ou les toucher et s’assurer que pour chaque élève une distance de 2 mètres entre chaque élève est respectée.
6. Ne pas prêter son matériel (clubs, tee etc.).
7. Ne pas toucher les élèves durant le cours.
8. Limiter le plus possible l’utilisation d’outils pédagogiques afin d’éviter tout contact. Si cela est nécessaire, prévoir systématiquement la désinfection du matériel utilisé.
9. En cas de contact par mégarde ou transmission d’objet, se désinfecter les mains avec le flacon individuel de gel hydroalcoolique fourni.
10. Interdiction de toute analyse de vidéo en salle.
11. Utiliser son propre seau de balle durant les cours de la journée et le désinfecter régulièrement dans la journée (l’enseignant est responsable de son propre seau de balles).
12. Prévoir un temps de pause entre les cours pour permettre de se laver les mains, et/ou des lingettes désinfectantes-gel hydroalcoolique.
13. Désinfecter, en fonction de la procédure définie, les matériels, les portes de poignées etc.
14. En cas d’ouverture d’une zone de petit jeu, limiter le nombre de joueurs à 2.
15. Prise de repas dans le bureau de l’enseignement avec respect des règles de distanciation, nettoyage et désinfection obligatoire après chaque passage.

**Consignes spécifiques concernant les objets oubliés ou perdus dans l’enceinte du golf :*** Ramasser l’objet si possible avec des gants jetables.
* Désinfecter l’objet si cela est possible.
* Le déposer dans une zone définie à cet effet par la Direction.
* Jeter les gants et se laver les mains ou, en l’absence de gants, se laver les mains à l’eau savonneuse.
 |
| **Vérifier** | S’assurer que des masques, gants et des produits désinfectants sont bien disponibles en quantité suffisante à son poste de travail ; alerter la personne en charge de la gestion de ces stocks selon la procédure édictée par la Direction.Faire un point en fin de journée avec son manager sur les missions réalisées et les difficultés rencontrées.Communiquer avec son manageur et ses collègues : reporting quotidien avec identification des points d’amélioration et des bonnes pratiques ; retour et partage d’expérience. |
| **Point d’attention** | Les contraintes nouvelles qui s’imposent à tous ne doivent pas faire oublier :* Le sens du service
* La qualité de la prestation rendue
* La connaissance des produits, des promotions, des actions commerciales liés à l’enseignement pour être en mesure de les présenter
* La disponibilité et l’écoute
* La convivialité
* La rigueur dans l’application des procédures habituelles
 |